

FORMULAIRE TR-1 BE

PART I

1) Statut de la notification

Définitive

2) Emetteur

Nom **SYSTEMAT**
Numéro d'identification **0421-846-862**

3) Motif de la notification

Franchissement de seuil passif
Un franchissement de seuil par des personnes qui agissent de concert

4) Notification par

Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord portant sur l'exercice de leurs droits de vote, en vue de mener une politique commune durable
Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord visant à obtenir le contrôle, à faire échouer une offre ou à maintenir le contrôle

5) Personne(s) tenue(s) à notification

Nom (& forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)
Bernard Lescot	
Stichting Administratiekantoor Lessys	Westerlaan 10, 3016 Rotterdam (Pays-Bas)
Jean-Claude Logé	
Philippe Logé	
Isabelle Logé	
Nicolas Logé	
Pierre Herpain	

6) Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom (& forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)

Veillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6

Cliquez

7) Date de dépassement de seuil

22/04/2010 (DD/MM/YYYY)

8) Seuil franchi (en %)

3

Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas compléter le point 10

9) Dénominateur

6.638.802

Veillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails

10) Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
		# droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	<u>Non liés à</u> des titres	Attachés à des titres	<u>Non liés à</u> des titres
Bernard Lescot	138.500	138.500	0	2,09%	0,00%
STAK Lessys	1.191.600	1.191.600	0	17,95%	0,00%
Sous total	1.330.100	1.330.100		20,04%	
Jean-Claude Logé	730.100	730.100	0	11,00%	0,00%
Philippe Logé	200.000	200.000	0	3,01%	0,00%
Isabelle Logé	200.000	200.000	0	3,01%	0,00%
Nicolas Logé	200.000	200.000	0	3,01%	0,00%
Pierre Herpain	180.000	180.000	0	2,71%	0,00%
TOTAL		2.840.200	0	42,78%	0,00%

Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs. Ajouter les sous-totaux puis terminer par les détenteurs seuls. Les totaux, les "sous-totaux" et les % seront mis à jour après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction				
	Type d'instrument financier	Date d'échéance	Date ou délai d'exercice ou de conversion	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote
TOTAL		(par rapport à toutes les dates d'échéance)		0	0,00%

Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

TOTAL (Droits de vote & Instruments financiers assimilés)	# de droits de vote	% de droits de vote
CALCULER	2.840.200	42,78%

11) Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

Veuillez décrire ici ou joindre le schéma en annexe à votre envoi

La société Stichting Administratiekantoor Lessys est contrôlée par Bernard Lescot

12) En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur cessera de détenir/détiendra à nouveau 0 droits de vote à partir du

13) Information supplémentaire

A) Obligations convertibles et droits à la souscription de titres conférant le droit de vote non encore émis détenus					
Détenteur	Type d'instrument financier	Date d'échéance (DD/MM/YYYY)	Date ou délai d'exercice ou de conversion	Nombre	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice ou de conversion de l'instrument

B) Actions sans droit de vote	
Détenteur	Nombre

C) Remarques

Fait à Lasne

Le 31/05/2010 (DD/MM/YYYY)

Nom & qualité

Bernard Lescot
STAK Lessys, représentée par Bernard Lescot
Jean-Claude Logé
Philippe Logé
Isabelle Logé
Nicolas Logé
Pierre Herpain

Signature

Signature


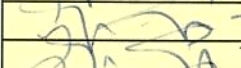
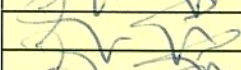
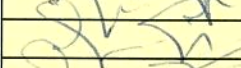
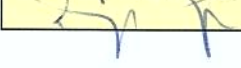



Signature

Signature

Signature

Signature

Signature



FORMULAIRE TR-1 BE PART II

Personnes soumises à notification

<u>Nom</u> <i>(et forme juridique pour les personnes morales)</i>	<u>Adresse</u> <i>(siège social pour les personnes morales)</i>	<u>téléphone</u>	<u>email</u>	<u>personne de contact</u> <i>(pour les personnes morales)</i>
Bernard Lescot	avenue de l' Amazone 17 à 1640 Rhode-Saint-Genèse (BE)	02/352.83.89	bernard.lescot@systemat.com	
Stichting Administratiekantoor Les Westerlaan	10 à 3016 Rotterdam (NL)	0475/81.83.89	bernard.lescot@systemat.q	Bernard Lescot
Jean-Claude Logé	rue Jean-Philippe 19 à 1380 Lasne (BE)	02/352.83.88	jean-claude.loge@systemat.com	
Philippe Logé	rue Crollé 3 à 1380 Lasne (BE)	02/352.83.86	maryse.gits@systemat.com	
Isabelle Logé	rue Crollé 9 à 1380 Lasne (BE)	02/352.83.86	maryse.gits@systemat.com	
Nicolas Logé	chemin du Margot 15 à 1380 Lasne (BE)	02/352.84.26	nicolas.loge@systemat.com	
Pierre Herpain	avenue du Pérou 84 bte 16 à 1000 Bruxelles (BE)	02/352.83.86	maryse.gits@systemat.com	

Mandataire

<u>Nom</u> <i>(et forme juridique pour les personnes morales)</i>	<u>Adresse</u> <i>(siège social pour les personnes morales)</i>	<u>téléphone</u>	<u>email</u>	<u>personne de contact</u> <i>(pour les personnes morales)</i>
SYSTEMAT S.A., représentée par Jean-Claude Logé	435, Chaussée de Louvain	02/352 83 11	maryse.gits@systemat.com	Maryse Gits

Données de facturation

<u>Nom</u> <i>(et forme juridique pour les personnes morales)</i>	<u>Adresse</u> <i>(siège social pour les personnes morales)</i>	<u>téléphone</u>	<u>email</u>	<u>personne de contact</u> <i>(pour les personnes morales)</i>
SYSTEMAT S.A.	435 Chaussée de Louvain - 1380 Lasne	02/352 83 11	maryse.gits@systemat.com	Maryse Gits

Les données à caractère personnel transmises par le biais du présent formulaire seront traitées, conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, par la CBFA, sise rue du Congrès 12-14, à 1000 Bruxelles.
La CBFA traite ces données dans le but de contrôler le respect du titre II de la loi du 2 mai 2007 et de ses arrêtés d'exécution.
Les données traitées pourront éventuellement être transmises à des tiers dans les conditions prévues aux articles 74 et 75 de la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers.
Pour autant que les données traitées ne soient pas couvertes par le secret professionnel de la CBFA, les personnes physiques dont les données sont traitées disposent d'un droit d'accès et de rectification de ces données conformément aux articles 10 et 12 de la loi du 8 décembre 1992 susmentionnée.

